

DEMANDE D'ENREGISTREMENT D'UNE EXPLOITATION AVICOLE DE MULTIPLICATION ou de SÉLECTION

AGW 27/09/2018 relatif à l'élevage, art. 34, 1°

Je demande un enregistrement zootechnique (ou une modification de l'enregistrement existant) pour l'exploitation de **multiplication / sélection** (biffer la mention inutile) ci-dessous :

Dénomination de l'exploitation :

Réservé au Service
 Numéro d'agrément : BE.....

Adresse du siège social

Tél/fax :

Adresse des installations d'élevage

Tél/fax :

Capacité des installations : femelles : mâles : total :

Date de début de l'activité :

Date d'interruption temporaire de l'activité :

<u>Espèces de volailles</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Type</u>
-	Multiplication	Ponte
-	Sélection	Chair
-	Autre :	Mixte

J'atteste que l'exploitation dispose d'un titre d'autorisation sanitaire délivré par l'AFSCA
 (Copie à joindre à cette demande)

Signature

Date :

Adresse où renvoyer la demande : Ir Damien WINANDY, Directeur
 Service Public de Wallonie, DGARNE
 Direction de la Qualité et du Bien-être animal,
 Chaussée de Louvain, 14 à 5000 NAMUR

Questions et renseignements : Tél : 081/649.602